

CONFÉRENCE



LES 150 ANS DU CICR : Est-il toujours pertinent de vouloir réglementer la guerre ?

ILARIO MAIOLO

Directeur, Relations avec
le gouvernement, les Politiques et
le Droit international humanitaire
Croix-Rouge canadienne

MÉLANIE COUTU

Chercheuse associée,
Observatoire sur les missions de paix
et opérations humanitaires

FRÉDÉRIC MÉGRET

Professeur agrégé
Chaire de recherche du
Canada en droits de la personne
et pluralisme juridique

PASCAL LÉVESQUE

Avocat militaire
Forces armées canadiennes

MARIE-CLAUDE ROBERGE

Section des crimes contre
l'humanité et des crimes de guerre,
Ministère de la Justice du Canada

QUOI : Un débat autour de l'état du droit international
humanitaire (DIH)

Le DIH répond-t-il encore à son objectif premier, soit celui de
limiter les conséquences des conflits armés ? Est-il possible,
voire pertinent, de réguler la guerre ? Comment entrevoit-on
l'avenir du DIH considérant l'évolution rapide de la guerre ?

QUAND : Mardi 29 octobre 2013 de 18 h à 20 h (suivi d'un cocktail)

OÙ : Salle des boiseries (local J-2805, Pavillon Judith-Jasmin)
Université du Québec à Montréal

QUI : Cinq présentations d'experts réputés, différentes visions
du DIH, suivies d'une discussion avec les participants

Veuillez vous inscrire par courriel à conferencedih@croixrouge.ca



**CROIX-ROUGE
CANADIENNE
QUÉBEC**



GRÉPIH

GRUPE DE RÉFLEXION EN DROIT PÉNAL
INTERNATIONAL ET HUMANITAIRE